



Sommaire :

- Stratégie d'intervention de l'AJN : page 1
- Les difficultés de l'association : page 2
- Formation citoyenne : page 3
- L'éditorial

AJN A LA UNE

Avec l'autorisation du Ministère des affaires étrangères, l'Association de la Jeunesse Nigériane (AJN) a commencé ses activités sur le terrain après sa reconnaissance officielle en 2008. Soucieux de leur intégration dans leur pays d'accueil, les nigériens résidant au Burkina Faso ont mis en place une Association qui s'est élargie par la suite aux nationaux. Evoluant essentiellement dans le commerce et comme travailleuse de sexe, l'AJN va jouer sur ce terrain pour l'intérêt de ses membres. A travers ce numéro, découvrons l'AJN à travers ses activités.

Qu'est que l'association de la jeunesse nigériane?

L'intégration tant réclamée par les autorités politiques de la sous région est en marche. Les populations à ce niveau ont dépassé de loin les promesses politico administratives. C'est cette intégration des hommes qui a conduit des nigériens vivant au Burkina à s'unir avec d'autres burkinabè par la création d'une association dénommée Association de la Jeunesse Nigériane (AJN).

L'association compte une centaine de membres dont 60 femmes et 40 hommes de nationalité Burkinabé et Nigériane.

Dirigée par une femme forte de corpulence et très engagée dans la recherche du bien être de ses membres et de ses compatriotes. Bien joviale, courtoise, accueillante, cette femme de petite taille fait honneur à son nom, Andy Charity. A l'image d'elle, les autres membres, très actives posent des actions oh combien intéressantes pour le développement de la cité.

Les principaux objectifs de l'association sont :

- contribuer au bien être de ses membres,
- sensibiliser les membres qui exercent des métiers à risque afin que ceux-ci observent les mesures de prévention nécessaires pour éviter les IST et le VIH/SIDA ;
- contribuer à la lutte contre le VIH/SIDA dans le milieu des professionnels du sexe, des coiffeurs et serveuses de bar .

Stratégies d'intervention de l'AJN

Avec l'appui technique et financier de la Maison des Associations de lutte contre le sida (MAS), AJN intervient essentiellement dans la prévention en matière de lutte contre le vih/sida à travers les théâtres forum, les projections vidéo, les causeries éducatives.

Beaucoup de jeunes nigérianes sans emploi, à l'instar d'autres nationalité s'adonnent à la « profession du sexe » pour survivre. Certaines exercent des maisons clauses ou chambres de passe et d'autres dans la rue. C'est en ces lieux que l'AJN intervient à travers les causeries pour sensibiliser leurs compatriotes.

Plusieurs stratégies sont utilisées:

- les interventions dans les chambres de passe ou maisons clauses;
- les interventions dans les débits de boisson, salon de coiffure;
- les causeries de porte à porte dans les "grins" de thé;
- les intervention dans les rues fréquentées par les professionnelles du sexe, etc.



Quelques membres de l'AJN posant avec la responsable

Avant de se rendre sur un site, les animatrices négocient un rendez-vous avec leur cible. Les séances ne prennent pas plus de 30 minutes le public cible étant sur le lieu de travail.

Les animateurs leur parlent de la nécessité pour elles de se protéger lors des rapports sexuels avec les clients en leur expliquant comment bien porter le préservatif, et les encouragent à refuser tout rapport sexuel non protégé même s'il y a beaucoup d'argent en jeu, car aucune somme d'argent ne peut guérir du sida.

Quant aux théâtres forum, ils sont organisés dans les quartiers. Avant la séance, les animateurs passent de cour en cour pour informer les gens du quartier de la tenue du théâtre forum pour tel jour, telle heure et à tel lieu. L'association fait appel à une troupe théâtrale en lui communiquant le thème relatif au VIH/sida sur lequel il va jouer.

Les théâtres fora dans les quartiers abordent plusieurs thèmes parmi lesquels la PTME. Ce thème tient particulièrement à cœur l'association qui a pour cible principale des jeunes femmes. Les femmes et les hommes sont invités à se faire dépister avant toute décision de faire un enfant, cela leur permettra de prendre les précautions nécessaires pour avoir un enfant séronégatif même si l'un d'eux est séropositif.

Les AGR permettent de financer le fonctionnement du siège

L'Association exerce des activités génératrices de revenus (AGR), particulièrement la fabrication de savon li-



Andy Charity présidente de l'AJN

quide parfumé pour le nettoyage des maisons et pour désodoriser les WC et de la patte d'arachide. Par ailleurs elle fait la teinture des basins et fabrique le savon pour nettoyer les tâches noires du corps. La plupart des membres sont des commerçantes aux marchés. Elles se ravitaillent à l'Association pour chercher leurs bénéfiques.

L'argent ainsi récolté est investi dans les charges récurrentes et incompressibles de l'organisation.

Difficultés rencontrées par l'association

Toutes ses activités ne se font pas sans difficultés. Au niveau des chambres clauses, la police organise régulièrement des descentes, des patrouilles sur ces lieux. Si les animateurs se trouvent ce jour sur les lieux pour les causeries, ils sont obligés de se retirer. La séance de ce jour est alors reportée à une autre date. Et ce n'est pas tout, les bandits causent du tort aux filles, c'est d'ailleurs pour cela que la police fait souvent une descente sur les lieux

Une autre difficulté, non des moindres est le manque de financements. L'AJN se débrouille avec le peu que la MAS lui donne pour mener ses activités.

Malgré toutes ces difficultés, l'Association de la Jeunesse Nigériane nourrit des ambitions pour le futur. Elle compte se lancer dans la prise en charge médicale à travers une pharmacie communautaire afin que ses membres PVVIH puissent avoir accès aux anti-retroviraux (ARV) et aux médicaments génériques pour pouvoir prendre en charge les autres maladies opportunistes. Elle veillerait à trouver de l'argent pour qu'elles puissent faire leurs différents examens médicaux. Parce que souvent elles sont diminuées, n'ont pas de ressources financières.

En plus de cela, elle voudrait intensifier les causeries dans les chambres clauses car de nouvelles filles intègrent le milieu à tout moment. Ces nouvelles venues n'ont pas forcément bénéficié des prestations antérieures.

Aussi renforcera-t-elle ses recherches de financements conséquents en vue de réaliser toutes ses ambitions.

FORMATION CITOYENNE

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont des regroupements de personnes qui ne doivent pas rechercher de bénéfices financiers, ni œuvrer pour la conquête du pouvoir d'état à travers leurs activités. C'est l'ensemble des acteurs non étatiques qui peuvent donner leur avis sur la gestion de la cité. Dans la mise en œuvre de la bonne gouvernance locale, ces organisations jouent un rôle important ; elles contribuent à la formation civique et technique, à l'encadrement, au financement des activités de développement, au contrôle sur le terrain.

Les principes régissant la vie des organisations

La solidarité et la prise en charge personnelle et collective sont les principales valeurs d'une organisation à base communautaire. Toute organisation à base communautaires est constituée et gérée selon 7 principes qui constituent les lignes directrices permettant de mettre en pratique ces valeurs

L'adhésion volontaire est ouverte à tous

Peuvent adhérer à une organisation toutes les personnes sans discrimination fondée sur l'origine sociale, la race ou l'ethnie, le parti politique ou la religion. L'adhésion implique l'acceptation du règlement intérieur et des statuts de l'organisation.

Le pouvoir démocratique est exercé par les adhérents

Il se traduit par la participation active des membres qui permet d'élire les responsables, de prendre des décisions liées à la vie de l'organisation, d'apprécier les bilans présentés par les membres des organes. A ce titre, à condition d'être à jour vis-à-vis des textes, chaque membre peut élire et peut être élu.

La participation économique des adhérents

Cette participation se traduit, d'une part par le paiement des droits d'adhésion, de cotisations annuelles et d'autre part, par la participation du membre aux activités économiques de l'organisation et la répartition des bénéfices.

L'autonomie et l'indépendance

Etant une organisation créée et gérée démocratiquement par les membres, tout accord conclu avec un partenaire (technique, financier...) doit se faire dans les conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de l'organisation.

L'éducation, la formation et l'information

Cela signifie que l'organisation doit mener des activités de formation, d'éducation et d'information en faveur de ses membres, dirigeants et personnels pour qu'ils contribuent efficacement à son développement.

La coopération entre les organisations

L'organisation peut s'affilier à des fédérations de développement poursuivant les mêmes buts ;

L'engagement volontaire envers la communauté

Tout en mettant l'accent sur les besoins et attentes de leurs membres, les OBC doivent contribuer au développement durable de leur communauté, en fonction de ses moyens.



Les OSC participent au développement de la cité

Ces principes constituent la base de l'esprit et de la vie des OBC. Aussi, il faut souligner que les textes fondamentaux (statuts et règlements intérieurs) doivent se traduire sous forme de règles ces principes.

JOURNAL DE LA MAS

La M.A.S.

Équipe de Rédaction

Bazombié BADO

Yacouba OUEDRAOG

Ousmane TRAORE

BP: 2034

Tel: 20 98 34 55

Email: maisonassobobo@yahoo.fr

Site Web:



UNION EUROPEENNE



PROS

Éditorial

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE NIGERIANE (AJN)
Arrêté N° 2008 – 0014/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC
 Contact : (00226) 78 83 18 04/ 70 58 72 78

Objectifs :

Sensibiliser les membres de la communauté nigériane contre le VIH/sida
 Promouvoir l'entraide et la solidarité entre les Nigériens vivant au Burkina

Activités :

Teinture des basins
 Production de savon liquide parfumé
 Production de savon anti-boutons
 Production de patte d'arachide

Perspectives :

Production de savon de toilette parfumé
 Fabrication de filet et de pommade
 Couture

Le Bureau exécutif compte 9 personnes et compte environ une centaine de membres. L'association est créée en 2000 et a reçu son récépissé en 2008 délivré par le Ministère des affaires étrangères. Elle a adhéré à la MAS en 2009. Elle a commencé ses activités à la MAS en 2010

Cela fait déjà 6 ans que parait votre journal. Nous vous remercions pour vos contributions qui nous ont permis de l'animer. Nous sommes conscients des insuffisances et comptons toujours sur vous pour nous aider à les corriger. L'année 2012 verra une innovation grâce à l'appui de l'Union Européenne à travers le PROS. En effet, nous venons de bénéficier d'une subvention qui nous permettra de passer d'un numéro par trimestre à deux par mois pendant neuf mois. L'accent sera mis sur la diffusion des pratiques novatrices en matière d'intervention communautaire et la visibilité des acteurs communautaires. Nous attendons vos propositions. C'est le lieu ici pour nous de traduire toute notre reconnaissance à l'Union Européenne pour son soutien aux acteurs de la société civile en général, et à la MAS en particulier. A vos plumes.